



APRÈS LES VACANCES, RETOUR À L'ÉCOLE...



Mardi 1^{er} septembre marque le début d'une toute nouvelle année scolaire. Les élèves dracysiens ont alors repris avec enthousiasme le chemin de l'école dans le respect des mesures sanitaires mises en place.

En cette matinée ensoleillée de rentrée, 90 élèves (soit 3 de moins que l'année passée) ont été accueillis dans la cour par le corps enseignant et par l'équipe périscolaire.

Pour ce premier jour, 33 enfants ont fréquenté le restaurant scolaire et 17 se sont rendus à la garderie du soir.

Avec la reprise de l'école, il est nécessaire de rappeler aux automobilistes d'observer la plus grande prudence aux abords du groupe scolaire et que des stationnements sont matérialisés pour déposer et/ou récupérer les enfants en toute sécurité.

De nombreux élus étaient présents pour accueillir les enseignants et les jeunes dracysiens en ce tout premier jour, dont Carole NEYRAT (1^{ère} Adjointe), Dominique PETITJEAN (3^{ème} Adjointe en charges de la Jeunesse / Affaires Scolaires - Périscolaires), Marie-Claude PALMACE, Danièle GODEY, Nicolas DUHAMEL et Florian PARDON.



LES EFFECTIFS

Classe 1 :

(petite et moyenne section)

Mme LE BRAS

22 élèves

Classe 2 :

(grande section et CP)

Mme MÈRE

29 élèves

Classe 3 :

(CE1 et CE2)

M. GUYOT

23 élèves

Classe 4 :

(CM1 et CM2)

Mme MATTHYS

16 élèves

PRESTATIONS PÉRISCOLAIRES

- Garderie du matin (ouverture à **7h30**) : 1,81 €
- Repas de midi (y compris garderie) : 5,00 €
- Garderie du soir (**de 16h30 à 18h30**) : 2,30€

« COUP DE NEUF » AU PÉRISCOLAIRE



Durant les congés estivaux, l'entreprise dracysienne VAGINET est venue réaliser des travaux de peinture au sein de l'espace périscolaire.

En plus d'avoir pris des couleurs, il a également été complètement réaménagé avec l'installation par l'équipe technique de divers petits équipements : vestiaires, patères...

C'est donc dans un cadre lumineux que l'équipe du périscolaire pourra à nouveau accueillir les enfants à la rentrée.



NOUVEAUTÉ

À compter du
1^{er} septembre 2020
Ouverture au public :

Lundi : 8h15 - 11h45
Mardi : 8h15 - 11h45
Jeudi : 8h15 - 11h45
Vendredi : 8h15 - 11h45

SYSTÈME DE RAFRAÎCHISSEMENT

L'entretien et la modernisation du groupe scolaire, pour assurer le bien être des élèves et des professeurs, nécessitent chaque année des interventions.



Les périodes de canicule ayant tendance à se renouveler tous les ans, il avait été jugé indispensable de faire installer dans les quatre classes une climatisation. Chacune pourra régler indépendamment la température et son intensité. Cet investissement avait donc été voté dans le budget 2020 et les travaux auraient dû être réalisés pendant les vacances de Pâques... Du fait du confinement, cette intervention a été reportée à cet été. C'est donc du 20 au 24 juillet que l'entreprise FLEC de Saint-Martin-sous-Montaigu, qui avait été retenue pour effectuer le chantier, a procédé à l'installation du système de rafraîchissement.

La prochaine canicule ? 2020 a vu une nouvelle fois le thermomètre s'affoler et passer au rouge, on peut à présent penser que le prochain épisode de fortes chaleurs sera vécu plus sereinement à l'école de Dracy-le-Fort.

OFFERT PAR VOTRE MAIRIE



PanneauPocket
**TÉLÉCHARGEZ
GRATUITEMENT
L'APPLICATION**

EN 4 CLICS

- 1 Ouvrez votre application "Play Store" ou "AppStore" sur votre téléphone ou sur votre tablette
- 2 Tapez PanneauPocket dans la barre de recherche en haut de l'écran ou en bas à droite grâce à la loupe (selon les téléphones)
- 3 Le logo de PanneauPocket apparaît à côté de l'application PanneauPocket en tête de liste
- 4 Cliquez sur "Installer" ou "Obtenir" Félicitations ! Vous venez d'installer PanneauPocket sur votre téléphone / votre tablette !



Il ne vous reste plus qu'à cliquer sur le à côté du nom de la commune qui vous intéresse. Vous recevrez les notifications de son actualité

BONNE UTILISATION !

Application en français, si votre téléphone vous demande de rentrer une carte postale, cliquez sur "passer cette étape"



Samedi 24 octobre 2020

Marche Rose

Promenade accessible à tous - environ 8 km

14h - Départ de Givry

Pause rafraîchissante à Dracy-le-Fort
Salle Polyvalente

16h30 Retour à Givry
(animations thématiques sur place)

LE SAVIEZ-VOUS ?

La taxe d'aménagement est une taxe due en France pour toute construction de maison individuelle ou lors d'un agrandissement (abri de jardin, piscine...).

Son calcul est fait par les services des impôts après dépôt des documents officiels en Mairie et porte sur 12 points (superficie de la construction, place de parking...). Elle se compose de plusieurs parts : une communale, une départementale et une régionale uniquement en Région Ile-de-France.

Chaque entité territoriale est libre de fixer son taux, ce qui veut dire que celui-ci peut varier d'une commune à une autre. Par conséquent, son montant peut s'élever à plusieurs milliers d'euros en fonction des projets. Elle est payable en deux fois, à la première et à la deuxième date anniversaire de l'acceptation de l'autorisation d'urbanisme (permis ou déclaration préalable).

Calculez simplement votre impôt en vous connectant sur le site internet ci-contre et bénéficiez d'une attestation de calcul à utiliser dans votre plan de financement.

Ce service est payant.

www.**taxe-aménagement**.fr

Calculez votre taxe d'aménagement

Libérez la construction en aménageant votre terrain. Simplifiez votre construction et vos déplacements. Créez votre projet.

Calculateur interactif pour la détermination de votre taxe d'aménagement.

Calculer ma taxe



ADAPTEZ VOTRE LOGEMENT GRÂCE AUX AIDES DU GRAND CHALON

ADAPT +

Le Grand Chalon aide les propriétaires occupants qui souhaitent réaliser des travaux d'adaptation et améliorer leur vie quotidienne (mobilité, prévention des chutes...). Ces aménagements peuvent porter sur le remplacement des équipements sanitaires (douches, wc...), la mise en place de barres d'appui ou d'autres travaux d'accessibilité (rampe, monte escalier...).

RENOV +

Ce dispositif soutient les propriétaires dans leurs travaux de rénovation énergétique. Il concerne à la fois les ménages les plus modestes en complément des aides de l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH), mais également ceux dépassant jusqu'à deux fois les plafonds de ressources fixés par l'ANAH.

Pour connaître les aides dont vous pouvez bénéficier, adressez-vous à :

NOUVEAU

Suite à la crise sanitaire et à la baisse de l'activité économique, le Grand Chalon a décidé d'accompagner plus fortement les particuliers dans la démarche de rénovation énergétique.

Jusqu'au 31 décembre 2020, une aide exceptionnelle pourra être accordée pour des travaux de toiture, de mise aux normes électriques ou encore des travaux de plomberie (installation ou remplacement d'un système de chauffage ou de production d'eau chaude).

ESPACE HABITAT CONSEIL

7, rue Georges Maugey
71100 Chalon-sur-Saône

☎ : 03 58 09 20 45

@ : habitatconseil@legrandchalon.fr

Depuis le 1^{er} janvier 2014, la durée de validité des cartes nationales d'identité (CNI) délivrées aux personnes majeures est passée de 10 à 15 ans entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013.

Si la CNI est expirée, son renouvellement doit se faire dans une administration dotée du dispositif biométrique (Mairie de Chalon-sur-Saône, Chatenoy-le-Royal, Chagny et Buxy).

Le cerfa est disponible au secrétariat de mairie pendant les heures d'ouvertures ou sur internet.



LE PLEIN S'IL VOUS PLAÎT...

Féru de mécanique et de vieilles voitures, Michel BERNARD, dracysien depuis 2019, a installé à son domicile un véritable musée de pompes à essence.

Du métier de pompiste à l'histoire des carburants, on peut entre autre retrouver dans cette collection insolite :



- ◆ quelques 80 pompes de toutes époques ;
- ◆ la reconstitution d'une station service TOTAL des années 50 ;
- ◆ des vitrines dans lesquelles sont exposés différents objets (camion-citerne miniature, gadgets publicitaires, porte-clés, cartes routières, uniformes, disques de stationnement, romans...) ;
- ◆ des véhicules tel qu'un Dodge de 1943 ou encore une Jeep de 1962 ;
- ◆ ...

Ce musée s'invite à la découverte pour les clubs automobiles et de locomotion ou encore les proches, mais uniquement sur rendez-vous.

Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter Michel BERNARD aux coordonnées suivantes :

☎ : 06 78 78 29 83
@ : mijo.bernard@orange.fr



PARCOURS CITOYEN

BIENTÔT 16 ANS ! PENSEZ AU RECENSEMENT C'EST OBLIGATOIRE

- Qui ?** → Tous les Français, filles et garçons âgés de 16 ans.
Où ? → À la mairie du domicile, ou pour certaines communes, par internet (www.mon.service-public.fr).
Pourquoi ? → Pour vous enregistrer et permettre votre convocation à la journée défense et citoyenneté. L'attestation de recensement est obligatoire pour l'inscription à tout examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique.



www.defense.gouv.fr/jdc



Le secrétariat de mairie reste à votre disposition durant les horaires d'ouverture pour procéder à votre recensement militaire. Il suffit d'être muni d'une pièce d'identité (carte nationale d'identité ou passeport), de votre livret de famille et d'un justificatif de domicile.

Si vous avez entre 16 et 25 ans, vous pouvez vous rendre sur le site MAJDC.fr et en quelques clics, vous serez inscrit(e) pour effectuer votre journée de défense et de citoyenneté. Etape clé à ne pas manquer car, à l'issue de celle-ci, il vous sera délivré une attestation pour passer vos examens (BAC, CAP, permis de conduire...). Ce site vous permettra aussi de poser des questions, de télécharger votre convocation, de demander une exemption...



Journée Défense et Citoyenneté

L'organisation de ma JDC, maintenant c'est en ligne !



👤 J'ai entre 16 et 25 ans 📱 Je m'inscris en quelques clics 🗣️ Je m'informe de A à Z

RENDEZ-VOUS SUR MAJDC.FR



Salle André JARROT
33, Rue de Givry
71640 DRACY-LE-FORT

Samedi 11h-18h
Dimanche 10h-18h

LES AUTOMN'ARTS

17 ET 18 EXPOSITION

OCTOBRE 2020



Albert PANNEBAU

ENTRÉE LIBRE



SALLE POLYVALENTE

DIMANCHE
11
OCTOBRE

BOURSE AUX JOUETS

et

MATÉRIEL DE PUÉRICULTURE

BUFFET

ENTRÉE GRATUITE

BUVETTE

VENDREDI
23
OCTOBRE
À 20h00



**CONCERT
POP ROCK**

**VICIOUS PERFECTOS
"FIRST STEPS"**

RESTAURATION ET BOISSON ASSURÉES SUR PLACE

